

Ecole élémentaire Pierre Brossolette  
13 rue Lucien Manès  
91330 Yerres  
Tél. : 01 69 48 91 31  
Fax : 01 69 48 32 94  
e-mail : [elem.brossolette.yerres@ecoles91.ac-versailles.fr](mailto:elem.brossolette.yerres@ecoles91.ac-versailles.fr)  
Site Internet : <http://www.ecoles91-nord.ac-versailles.fr/brossolette/>

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 13 Février 2009

**Etaient présents :** M. Aymes (directeur), et Mmes Rigoli, Lanchas, Monnet, Garnier, Delbast, Kerbiriou, Charrier, Roch, Melle Basile, M. Nicolas (enseignants)

Mme Aublet (représentante de la municipalité)

Mmes Chaylard, Mathieu, M. Triballeau (PEEP)

Mmes Assouli, Anglo, M. Monneron (FCPE)

**Excusées :** Mmes Bonnin, Roy, Mokrane.

### Travaux et relations avec la mairie

**Rénovation de l'école :** Mme Aublet indique qu'en ce qui concerne ce sujet, il y a deux solutions :

- une rénovation partielle des bâtiments.

- une reconstruction totale des bâtiments. Un tel projet durerait environ 4 ans. La construction d'une nouvelle école se ferait en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants.

L'aspect financier primera entre l'un ou l'autre projet.

L'étude du projet sera lancée en 2010. M. Dupont-Aignan doit recevoir prochainement l'architecte.

Une première idée sera vraisemblablement exposée lors du conseil d'école du troisième trimestre.

M. Aymes indique que lors de la réunion qu'il a eue avec Mme Degrave et d'autres personnes des différents services techniques et espace verts, le nouveau responsable des travaux s'est engagé à venir cet été, étudier le problème des fenêtres.

**Piste d'élan du sautoir :** Elle a été budgétisée, elle sera refaite durant l'été 2009.

**Eclairage extérieur :** Il a été refait du côté de la sortie de l'étude. Il y a un dysfonctionnement du côté du dojo. Mme Aublet indique que c'est à l'étude en ce moment.

**Arbres dans la cour :** L'arbre proche du local à poubelles sera abattu. Les racines des arbres de la cour posent problème. Mais il est inenvisageable de tous les abattre. Il est, en effet, particulièrement agréable pour les enfants de bénéficier de l'ombre de ces arbres aux beaux jours.

La FCPE pose la question du danger que pourraient représenter les arbres lors de grands vents. Le responsable a fait un point lors de la réunion avec Mme Degrave. Les arbres ne représentent pas de danger potentiel ni dans la cour ni sur le stade. Le service environnement reste toutefois vigilant.

**Consignes en cas d'alerte météo :** Si une grosse alerte météo est lancée, M. Aymes reçoit des directives de l'IEN : nous avons interdiction de sortir les enfants aux récréations. Mme Aublet précise qu'en cas de neige abondante, les services techniques salent les cours et les trottoirs des écoles.

**Médecine scolaire :** La PEEP demande si les enfants qui n'ont pas été vus par le médecin scolaire ni en maternelle ni en CP, le seront cette année. Mme Aublet précise que l'infirmière doit rattraper le retard des visites médicales. Elle travaille à mi-temps sur les écoles et le collège Budé. Mais elle a pour objectif de voir tous les enfants qui n'ont jusqu'à présent, pas été vus. Mme Aublet se charge de lui poser la question et donnera très rapidement une réponse.

**Gardiennage :** Le gardien titulaire de l'école a été absent plusieurs semaines. M. Aymes tient à préciser que la personne qui l'a remplacé a donné entière satisfaction.

**PPMS :** La commission de sécurité est passée cette année. M. Aymes a obtenu lors de cette commission les coordonnées du sapeur pompier responsable au niveau du département de la prévention. Ce dernier a indiqué que selon l'article « L. 212-4 du code de l'éducation », « la commune a la charge des écoles publiques. En qualité de propriétaires des locaux de l'école et de ses équipements, elle a la charge de leur entretien et de leur fonctionnement. Les matériels nécessaires à la mise en place du PPMS, notamment la mallette de première urgence et la trousse de premiers secours, sont donc à la charge de la commune. »

M. Aymes réitère donc sa demande de matériel nécessaire au PPMS.

**Stade :** M. Aymes déplore une intrusion sur le stade sur le temps de l'étude d'une dizaine de jeunes gens avec un chien d'une catégorie dangereuse non muselé, et consommant de l'alcool. La police municipale a été contactée par M. Aymes et M. Mengoni. La police municipale est arrivée 40 min après le premier appel. M. Aymes déplore le fait que les enfants de l'étude aient assisté à cette scène. Mme Aublet signale que la police municipale passe 2 à 3 fois par jour. Le conseil des délégués des enfants a proposé qu'une caméra soit mise en place en direction du stade pour surveiller les éventuels responsables de nuisances ou dégradations. Un courrier a été envoyé en mairie à ce sujet.

**Piscine :** La FCPE indique que les enfants ont souvent eu les douches froides à la piscine lors des séances du matin. Mme Aublet indique que cela a été signalé et que le problème est maintenant réglé.

## **Vie de l'école**

**Effectifs 2009/2010 :** A l'heure actuelle 239 enfants sont prévus pour la rentrée 2009. Les mesures officielles quant à un blocage ou une fermeture éventuelle, devraient être prises en mars par l'Inspection Académique. Mme Aublet indique que le service enseignement reste très vigilant par rapport aux demandes de dérogation, afin de ne pas mettre en difficulté la structure de l'école.

**Séjour à Buthiers des CM2 :** Les deux classes de CM2 partent le 15 et le 16 juin sur la base de loisirs de Buthiers. Acrobanches, course d'orientation et piscine seront au programme. Les enfants camperont sur place. Les familles financent entièrement le séjour à hauteur de 40 euros par enfant, la municipalité fournissant le bus.

**Classe de neige des CM1 dans les Vosges :** Les deux classes de CM1 partent du 3 au 10 mars à la Bresse au chalet d'Artimont, dans les Vosges avec l'organisme ODCVL. Une réunion d'informations aux familles a eu lieu le 12 février ; un représentant de l'ODCVL est venu parler du centre et donner des précisions sur le programme : ski alpin tous les jours avec moniteurs ESF, étude de la station, sortie en raquettes, visite du village, de l'atelier du sabotier, etc....

M. Aymes signale qu'un enfant ne partira pas en classe de neige. Par ailleurs, grâce au matériel prêté par l'inspection académique (appareil photo et ordinateur portable) les enseignants vont essayer de mettre, chaque jour, des nouvelles sur le site de l'école. Un fax sera envoyé tous les jours à l'école (il sera affiché sur panneau d'informations à côté du portail) ainsi qu'au service enseignement.

**Dons de la FCPE :** M. Aymes indique que la FCPE a fait un don de 107€ suite à la bourse aux livres 2007 et fait ce jour un don de 162€ dans le cadre de la bourse aux livres 2008. Ces dons seront utilisés pour l'achat de livres pour la BCD.

## **Coopérative :**

Bénéfices de la fête de l'école 2008 : 1625€

Bénéfices de la vente des photos : 1200€

Cotisation à l'OCCE : 311€

Cotisation à la MAIF : 154€

Achats divers (livres, papier pour couvrir les livres, compresseur, etc....) : 294€

Achats de matériel pour les ateliers de Noël : 210€

Dons FCPE : octobre 2008 : 107€, février 2009 : 162€

Il reste sur la coopérative générale de l'école : 3170€

Des investissements dans l'achat de livres sont prévus, ainsi que le financement d'une sortie par classe.

**Surveillance de cours (organisation,...) :** En réponse à une demande de la FCPE, M. Aymes précise que l'organisation se définit en conseil des maîtres lors de la pré-rentrée : 3 enseignants sont de surveillance pour les récréations de 10h et de 15h.

2 sont dans la cour et 1 est sur le stade. En ce qui concerne les récréations d'accueil, 8h20 et 13h20, M. Aymes est au portail et 2 enseignants sont dans la cour, le stade n'étant pas ouvert.

La PEEP indique que des familles se sont plaintes d'un grand nombre de bagarres et lorsque les enfants se plaignent auprès de certains enseignants, ils ne sont pas entendus. Il est également évoqué des problèmes de vol de goûter.

L'équipe enseignante précise qu'il n'y a pas de « bagarres » au sein de l'école, mais juste quelques petites incartades entre les enfants. Lorsqu'un enseignant observe un regroupement d'élèves, celui-ci intervient tout de suite. L'équipe enseignante reste vigilante quant aux vols et fera un point avec les enfants à la rentrée. Elle précise que les enfants peuvent aussi parler de ce genre de problèmes avec leur enseignant. M. Aymes rappelle que chaque parent peut le rencontrer en cas de souci rapporté par leur enfant.

**Projet « école et cinéma » :** Chaque classe va visionner des films au cours de l'année. Les films sont très variés : film ancien, dessin animé, documentaire, etc... Les enfants, les parents et les enseignants font un retour positif de ce projet.

**Soutien scolaire : règles de fonctionnement, bilan :** Chaque enseignant choisit des enfants au sein de sa classe qu'il estime en besoin par rapport au soutien. Il revient aux enseignants et non aux parents d'effectuer ce choix. L'orientation de l'équipe enseignante a été de mettre en place le soutien en maîtrise de la langue et en mathématiques. Le soutien est mis en place à chaque nouvelle période. Un enfant a 1h de soutien au plus, dans la semaine. Le soutien fonctionne par demi-heure. Il est rappelé que le soutien n'est pas obligatoire. Les enseignants ne prennent en soutien que les enfants dont les parents ont signé une autorisation préalable.

Un enfant peut être suivi une période, ou une partie de la période, plusieurs périodes ou toute l'année selon ses besoins.

**Bilan :** positif dans les petites classes. Il faut attendre pour en voir le réel bénéfice sur l'ensemble des enfants suivis.

**Bilan de l'exposition livres :** De nombreuses familles ont participé à cette expo-vente de livres mise en place en partenariat avec la Librairie Denis de Montgeron. La librairie a reversé sous forme de livres, 9% de la somme que cette vente a rapporté, soit environ 180€. Bilan positif.

**Bilan Ateliers de Noël :** Ils ont eu lieu le 18 décembre. Chaque enseignant a reçu dans sa classe des enfants de tous les niveaux confondus pour la confection d'un objet de Noël (décoration ou cuisine) 210€ ont été dépensés pour acheter le matériel des ateliers ainsi que des chocolats qui ont été distribués à chaque enfant. Les fédérations de parents remercient l'équipe enseignante pour la mise en place de ces ateliers et précisent que les enfants ont beaucoup apprécié ce moment.

**Bilan loto :** Cette année, le loto était exclusivement destiné aux enfants. C'est pour cela qu'il a été organisé sur le temps scolaire. Tous les enfants sont repartis avec au moins un lot et étaient satisfaits du loto. La PEEP précise que certains parents et anciens élèves étaient déçus et regrettaient de ne pas avoir pu y participer comme cela était le cas les années passées.

**Site internet de l'école :** Depuis la rentrée de janvier, l'école est dotée d'un site internet. Il a été conçu pour permettre aux enfants et surtout aux parents d'aller voir ce qui se passe dans les classes. Il permet également l'accès à des documents administratifs (compte rendu, menu, etc...).

M. Aymes signale qu'à ce jour, le site a reçu plus de 800 visites.

Les parents d'élèves remercient les enseignants de cette initiative. Par ailleurs, la FCPE demande s'il est possible que l'adresse du site de l'école soit indiquée sur le site de la mairie (demande faite par mail par M. Aymes le 14 février). L'équipe enseignante va s'efforcer « d'alimenter » le site régulièrement.

**Journal de l'école :** Les parents sont satisfaits. Il y aura 2 éditions cette année. La première a été distribuée à chaque enfant en décembre. Une seconde édition aura lieu en juin. M. Aymes précise que le journal peut être visionné sur le site de l'école.

**Evaluations CM2 :** les enseignants ont fait passer les évaluations dans leur totalité sur 3 demi-journées. Elles étaient composées de 40 items en mathématiques et 60 en français.

Une réunion avec les familles des élèves de CM2 a eu lieu, afin de donner individuellement les résultats de chaque enfant.

Résultat en math : médiane 60%

Résultat en français : médiane 65%

**Evaluations CE1 :** Elles seront passées en mai. Il y aura également un retour individuel aux familles, il aura lieu dans la première quinzaine de juin.

**Liaison GS/CP :** Chaque année, il y a un échange entre les GS et les CP, il a habituellement lieu en juin.

**CM2/6<sup>ème</sup> :** Les enseignants de CM2 avaient participé l'an dernier à une visite du collège Budé. Ils avaient formulé différentes demandes auprès de Mme Germani, principale du collège. Les enseignants sont déçus de ne pas avoir eu de réponses favorables à leurs demandes jusqu'à présent.

**Divers :**

- La PEEP se plaint auprès de Mme Aublet de la personne qui fait traverser les enfants devant l'école et demande à la municipalité de lui rappeler son rôle.

- Suite à de nombreuses restructurations de services, M. Aymes a demandé au début du mois de janvier, s'il était possible d'envoyer à l'école un organigramme à jour du service enseignement, de la mairie et des services techniques, de façon à contacter la bonne personne en cas de nécessité.

- La PEEP signale qu'en février les menus n'ont pas été distribués aux familles et demande à la mairie de faire une information aux familles si c'est une nouvelle mesure.

- La PEEP signale que l'abri bus devant l'école a été refait mais que la poubelle n'a pas été remise. M. Aymes signale qu'il est dommage qu'un abri bus n'est pas été installé plus bas, pour les collégiens.

- La PEEP demande s'il est possible de ne pas organiser de conseil d'école les veilles de vacances. M. Aymes propose de les faire la semaine précédant ou suivant les vacances.

La séance est levée à 20h30

Date du prochain conseil d'école : le 12 juin 2009

La secrétaire de séance : Mme Kerbirou

Le Président du Conseil d'Ecole : M. Aymes